



CAFE ASSOCIATIF DE LA POSTE

3 rue Morice

14860 AMFREVILLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 AVRIL 2023

Les adhérents du Café Associatif de la Poste se sont réunis le 15 avril 2023 à 10 h. au café associatif de la poste à Amfreville sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par mail par le Comité d'Animation.

L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|--|---|
| 1. Rapport moral et d'activité | 1 |
| 2. Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours | 5 |
| 3. Renouvellement des membres du Comité d'animation | 5 |
| 4. Montant de la cotisation | 6 |
| 5. Questions diverses | 6 |

1. Rapport moral et d'activité

Le 18 juin 2022, une journée ensoleillée et festive a permis de célébrer l'ouverture officielle du Café associatif de la Poste (CAP) à Amfreville. Les habitants ont pu découvrir et s'approprier ce nouveau lieu d'accueil et d'animation dans le village.

Après la période estivale, le Comité d'animation (CA) a eu à cœur de proposer un programme d'activités variées, donnant à voir ce que les habitants allaient pouvoir trouver dans ce nouveau lieu géré par l'association.

150 personnes ont adhéré au CAP (adhésion annuelle), dont 67 % habitant Amfreville, 11 % Bréville-les-Monts, 6 % Sallenelles, 2 % Merville-Franceville, 1 % Ranville, 1 % Hérouvillette, 1 % Escoville et le reste venant des communes alentours. Nous constatons ici le rôle important de la proximité quant à la fréquentation du lieu.

Lors de ces six premiers mois d'activités, le CA a également observé une variation de la fréquentation du Café selon les moments. En l'absence d'animations, celle-ci a été plus faible. Elle a varié ensuite

selon la nature des activités proposées, les soirées concerts étant là où la fréquentation a été la plus forte.

Conformément au projet du CAP, des partenariats se sont développés avec les associations locales. Des activités en commun ont été initiées, le local a été mis à disposition d'autres structures, la volonté étant de participer à la vie locale déjà très dynamique à Amfreville.

Des liens ont aussi commencé à s'établir avec d'autres acteurs à l'échelle intercommunale : l'office de tourisme à Merville-Franceville pour la communication des événements, le local jeunes de Merville-Franceville, la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) dans le cadre de sa politique jeunesse et l'Espace public numérique à Gonneville-en-Auge.

Le CAP se voit ainsi identifié comme nouvel acteur de l'animation de la vie sociale sur le territoire. Pour la suite, l'association va continuer à développer les activités. La volonté de davantage proposer des animations en direction des jeunes est forte. Pour cela, les partenariats avec les acteurs du territoire vont être importants. Les adhérents seront invités à continuer à proposer leurs idées et le CA veillera à faciliter la mise en œuvre des actions.

Le 18 juin prochain aura lieu la Fête du premier anniversaire du CAP. La programmation est en cours d'élaboration. À nouveau l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager des moments conviviaux, festifs et créatifs.

Le fonctionnement du Café

• *Deux modes d'adhésion possibles*

Pour démarrer, le Comité d'animation (CA) a choisi de fonctionner sans licence de débit de boissons. Le CAP est ouvert à tous, moyennant une adhésion. Pour cela, deux possibilités sont proposées :

- une adhésion annuelle (de juin à décembre pour l'année 2022) ;
- une adhésion de passage de 0,50 € par consommation, correspondant au tarif « *T'es pas CAP* » affiché dans le Café.

Pour la suite, de manière à simplifier le fonctionnement, et sur proposition de la mairie, le CA a choisi de déposer une demande de licence en 2023 (licence 4 ou 3 si l'acquisition d'une licence 4 par la mairie n'aboutit pas).

• *Les horaires d'ouverture*

Les horaires d'ouverture ont d'abord été les vendredis soir de 18 h à 22 h et les samedis matins de 10 h à 13 h 30. Constatant le peu d'affluence le samedi matin, le CA a ensuite choisi d'ouvrir le Café sur ce créneau mais seulement lors d'animations. Il a également opté pour une ouverture un dimanche après-midi par mois, puis suivant le planning d'animations comme les samedis matins.

• *L'organisation des permanences*

Chaque permanence doit être animée par au moins deux personnes, comprenant au minimum une personne membre du Comité d'animation.

Un appel a été lancé aux adhérents afin de leur proposer de participer à l'animation des permanences. Un fichier a été élaboré où chacun peut s'inscrire aux dates qui le souhaitent.

Une dizaine d'adhérents ont ainsi pu apporter leur aide et participer activement à la vie du Café.

• *Une volonté de privilégier le local et les produits bio*

Concernant les boissons servies, le CAP s'approvisionne auprès de Proxi boissons à Giberville et Cafés Richard à Caen. Dès que cela est possible, le CAP privilégie les boissons bio et proposent dans sa gamme de produits, des bières artisanales et locales (bières des brasseries des 9 Mondes à Ranville et La Mouette à Caen).

Lors des soirées animées, le CAP a pu proposer des assiettes composées et s'est approvisionné majoritairement auprès du boucher et du boulanger d'Amfreville, ainsi que pour les repas proposés aux artistes accueillis au CAP.

Des animations variées

Les animations ont véritablement démarré après l'été. Chaque mois, un programme très divers a été proposé aux habitants :

- des soirées et après-midi jeux ;
- des soirées thématiques (salsa sangria, beaujolais, ambiance de Noël) ;
- des soirées concerts avec des groupes et artistes normands ;
- une exposition de sculptures ;
- une soirée karaoké ;
- l'accueil de la permanence mensuelle du SEL de la Baie, avec des animations spécifiques certains samedis comme l'atelier d'aide à la réparation de vélo en partenariat avec l'association VELISOL de Caen ;
- un après-midi balade familial avec chocolat et vin chauds.

Quelques animations ont également été organisées en partenariat avec d'autres associations locales :

- une matinée Brassens avec l'association Auprès de Brassens ;
- un week-end Téléthon « les 24 h du Plain » avec l'Amicale des Sapeurs pompiers d'Amfreville ;
- une ouverture du Café à l'occasion du concert des chorales Chœurs Presto et les Trois petites notes.

Toutes ses animations étaient ouvertes à tous et proposées gratuitement.

Lors d'une matinée en août, le CAP a aussi invité les membres du Club de l'amitié d'Amfreville pour une découverte du Café. L'opération sera à renouveler mais il faut attendre que l'aménagement extérieur soit réalisé pour une meilleure accessibilité du local.

Le piano, donnée par une habitante d'Amfreville, a trouvé sa place au sein du Café. Il a été accordé et pourra donner lieu à de futures animations musicales.

Mise à disposition du Café aux associations locales

Conformément à son projet, le CAP a mis à disposition le local du Café à la demande d'associations amfrevillaises. Pour cela, le CA a élaboré un modèle de convention à établir avec chacune des structures concernées :

- le Comité des fêtes pour la préparation des décorations de Noël ;
- les Amis de la bibliothèque pour ses ateliers d'écriture ;
- le Centre de loisirs pour des ateliers cuisine auprès des enfants organisés en décembre avec l'association La Maison ;
- la Chorale les 3 petites notes pour des répétitions hebdomadaires ;
- le Comité de jumelage pour les cours d'anglais proposés aux enfants.

Travaux d'aménagement

Quelques membres du CA se sont mobilisés pour terminer l'aménagement du local. Des étagères ont été posées pour faciliter le rangement dans la réserve (reste une porte à poser) et le bar a été finalisé. L'aménagement extérieur reste à réaliser par la commune (terrasse et jardin). Seul le mur en pierres a été restauré à la suite de la rénovation du bâtiment.

Une gouvernance partagée

Le Comité d'animation s'est réuni une fois par mois, avec une participation active de ses membres.

Des commissions ont été constituées :

- la commission animation, qui élabore le programme mensuel ;
- la commission communication ;
- la commission achats, qui gère l'approvisionnement du Café ;
- la commission finances ;
- la commission « administratif, juridique », qui prend en charge la rédaction des conventions de mise à disposition du local, le règlement intérieur (en cours d'élaboration).

Chaque membre du Comité d'animation a pu s'engager en fonction de ses envies, compétences et disponibilités.

Un partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) en cours d'élaboration

La Caf apporte son soutien à des structures d'animation locale appelées « Espace de vie sociale ». Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité qui développent des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Compte tenu du projet du CAP, le CA a souhaité rencontrer la Caf de manière à lui présenter le Café associatif. La Caf a confirmé que le projet correspondait totalement aux finalités et objectifs d'un espace de vie sociale. Un dossier de demande d'agrément va donc être constitué et déposé en 2023, pour un démarrage effectif du partenariat en 2024.

En cas d'agrément du CAP, celui-ci sera attribué pour une durée de 1 an, puis en cas de validation après une première évaluation, pour 4 ans.

Une aide financière sera alors attribuée par la Caf, et aidera le CAP à développer son projet d'animation locale.

Des liens pourront aussi s'établir avec les autres espaces de vie sociale du territoire.

Une communication soutenue

● *La communication auprès des adhérents*

Une lettre d'information est envoyée à tous les adhérents chaque début de mois pour présenter le programme mensuel. Et chaque début de semaine un rappel des activités hebdomadaires est réalisé.

● *La communication externe*

Nous envoyons chaque mois notre programme à l'office du tourisme et à la bibliothèque de Merville-Franceville pour la communauté de communes.

Des affiches du programme sont diffusées dans les commerces et lieux publics d'Amfreville. Nous bénéficions de l'impression gratuite des affiches, flyers, marque-pages par l'EPN (aide aux associations apportée par NCPA).

La page Facebook, incontournable aujourd'hui nous permet de toucher un grand nombre de personnes, la page compte à ce jour plus de 235 abonnés, soit 100 de plus que l'année dernière.

Les publications FB sont souvent relayées sur les pages de la commune d'Amfreville et de Sallenelles. Le site Internet permet également de faire connaître le CAP et ses activités.

Une page Instagram a aussi été créée cette année pour partager les photos des divers événements.

- **Relation presse**

Les programmes et les animations sont mis en ligne sur InfoLocale (outil Ouest-France).

Nous bénéficions d'un relai soutenu de la part de nos représentants de la presse locale Ouest-France et Pays-d'Auge, souvent présents lors de nos différentes activités.

Après la présentation du rapport moral et d'activité la parole est donnée à l'assemblée. Après des échanges, il est procédé au vote de la résolution.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours

Les tableaux sont présentés en annexe.

Après la présentation du rapport financier la parole est donnée à l'assemblée. Après des échanges il est procédé au vote de la résolution.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Renouvellement des membres du Comité d'animation

Arnaud CROCQ est sortant et ne se représente pas.

Dominique SALANVILLE est sortante et ne se représente pas.

Frédéric DUCLOS est sortant et ne se représente pas.

Les autres membres du conseil d'animation précédent se représentent.

Adhérents à l'association café associatif de la poste, Patrick DUBUS et Reynald SCHMITT souhaitent rejoindre le comité d'animation.

La liste des candidates et candidats se présentant à l'élection est la suivante (par ordre alphabétique des prénoms) :

- Agnès TIPHAINE
- Anthony LEFEBVRE
- Arnaud TIPHAINE
- Benoît THIEBLEMONT
- Bernadette SANSON
- Bernard LEDRU
- Cécile ROUSSELET
- Céline LEDANOIS
- Céline TISSOT
- Dominique HEE
- Jacques LAMOUREUX
- Jean-François LEBRET
- Marie-Christine GEERTS
- Maryse TACLET
- Mickaël DUBOIS
- Patricia OURY
- Patrick DUBUS
- Reynald SCHMITT
- Véronique ROUXEL

Les candidatures sont adoptées en un seul vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation 2024 est fixé à 10 €.

5. Questions diverses

Les questions diverses donnent lieu à un échange avec les membres de l'assemblée sur les projets à venir.

L'assemblée donne tous pouvoirs au comité d'animation afin d'effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par des représentants du Comité d'animation.

Annexes

Café Associatif de la Poste
3, rue Morice
14860 Amfreville

cafe.asso.poste@gmail.com

Bilan comptable exercice 2022 (1er janv 2022 au 31 déc 2022)

Opérations	Recettes	Dépenses
Adhésions 2022 (147 x5€)	735,00 €	
Don Hello Asso	76,00 €	
Recettes ventes	4 314,70 €	
Subvention mairie Amfreville	1 000,00 €	
Don	15,00 €	
Assurance MAIF 2022		146,52 €
Frais bancaires (CB)		55,00 €
Pot 18 juin (petits fours, cidre, vin, jus pomme, sirop, gâteaux, etc..)		210,70 €
Redevance SACEM (Musiques du 18 juin 22)		87,19 €
Redevance SACEM (sept à déc 2022)		145,80 €
Achats consommations		3 009,03 €
Achats mobiliers		741,99 €
Achats matériaux construction bar		1 777,23 €
Impression affiches 18 juin + programme octobre		28,00 €
Accordeur piano		135,00 €
Cachets musiciens		500,00 €
Plateaux repas musiciens (9)		117,00 €
Consommations chantiers participatifs		19,50 €
Don AFM /Téléthon (Cafés/Chocolat)		20,00 €
Total recettes :	6 140,70 €	
Total dépenses:		6 992,96 €
Résultat au 31/12/2022 :	- 852,26 €	
Report excédent N-1 :	5 256,17 €	
Valeur stock fournitures bar au 31/12/2022 :	342,50 €	
Cpte bancaire au 31/12/2022:	466,71 €	
Cpte livret bleu association au 31/12/2022:	3 500,00 €	
Espèces caisse au 31/12/2022:	94,70 €	
Solde au 31/12/2022:	4 403,91 €	